

**MAIRIE DE  
VALESCOURT**

DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de CLERMONT  
60130 VALESCOURT  
Tél 03 44 78 51 33

**Conseil Municipal**  
**Procès-verbal de séance**

République Française

**SEANCE DU 06 Février 2024**

**Nombre de Conseillers :**

- **en exercice :** 9  
- **présents :** 9  
- **votants :** 9

L'an deux mil dix vingt quatre  
le six février à dix-huit heures  
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est  
réuni en session ordinaire à la Maison Communale, sous la  
présidence de Jean-Pierre GOURDOU, Maire de Valescourt.

**Date de la convocation : 30 Janvier 2024**

**Ont assisté à la réunion les conseillers municipaux :**

<b>Nom –Prénom</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents</b>	<b>Pouvoir donné à</b>
GOURDOU Jean-Pierre	X		
PRANGERE Ludovic	X		
LEFEVRE Catherine	X		
PRIEM Jean-Pierre	X		
WARME Sylvain	X		
CANNY Jacques	X		
LEMERCIER Félicia	X		
MAZOUZ Norbert	X		
BAROTTE Marc	X		

**Secrétaire de séance :** Félicia LEMERCIER

\*\*\*\*\*

**1. Remerciements**

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de remerciements de la famille MARICOURT touchée par les marques de sympathie à l'occasion du décès de leur proche.

**2. Approbation du rapport d'activités 2023 du SMBVB**

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activités 2023 du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche.

**Ayant entendu l'exposé, le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le rapport d'activités 2023 du SMBVB;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier la délibération au président du SMBVB.

Le conseil municipal souhaite qu'une vérification régulière soit faite par le SMBVB pour éviter la formation d'embâcle sur le cours d'eau.

Monsieur le Maire enverra un courrier au Syndicat.

### **3. CCPP- Rapport de la cour des comptes**

La communauté de communes du Plateau Picard a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des comptes des Hauts-de-France portant sur l'examen des comptes et de la gestion pour les exercices 2017 et suivants.

A l'issue du contrôle, la CRC a transmis un rapport d'observations provisoires auxquelles le président a apporté une réponse écrite le 10 juillet 2023. Suite à cette réponse, la CRC des Hauts-de-France a arrêté ses observations définitives et transmis le rapport d'observations définitives joint en annexe.

Conformément à l'article L.243-6 du Code des juridictions financières, ce rapport a été communiqué à l'assemblée délibérante de la CCPP, dès la plus proche réunion qui suit la réception du rapport, et donné lieu à un débat.

Pour information, l'article L.243-8 du même code prévoit également que le rapport d'observations définitives soit transmis par la CRC aux Maires des communes membres de l'EPCI immédiatement après la présentation qui en est faite à l'assemblée délibérante de ce dernier. Ce rapport doit être présenté par le Maire de chaque commune au plus proche conseil municipal et donner lieu à un débat.

Monsieur le Maire a donc transmis le rapport à tous les conseillers municipaux pour analyse avant le débat en réunion

Aussi,

- ❖ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5216-5 ;
- ❖ Vu le Code des juridictions financières et notamment les articles L.211-8, L.243-6 et L.243-8;
- ❖ Vu le rapport d'observations définitives du 10 novembre 2023 de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France sur l'examen des comptes et de la gestion de la communauté de communes du Plateau Picard au cours des exercices 2017 et suivants ;

### **Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal**

- **ACTE** la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des Comptes des Hauts-de-France portant sur le contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes du Plateau Picard pour les exercices 2017 et suivants ;
- **ACTE** la tenue d'un débat sur ledit rapport ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Président de la communauté de communes du plateau picard
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération au greffe de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France.

### **4. SPA d'Essuilet – Avenant 2024**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de l'avenant 2024 de la convention de fourrière conclue avec la SPA d'Essuilet avec les différentes options proposées

### **Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **OPTE** pour la formule A au tarif de 0.61 €/Habitant soit pour 300 Habitants : 183€;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant 2024.

#### **5. Convention d'accueil extra-scolaire avec la commune d'ETOUY**

Madame LEMERCIER expose qu'un enfant de Valescourt fréquente de manière régulière l'accueil extrascolaire du mercredi sur la commune d'ETOUY sans accord préalable de notre commune. Le conseil municipal d'Etouy propose une convention entre les 2 communes. Monsieur le Maire va contacter l'ILEP pour éclaircir ce point.

#### **6. Statuts du SIRS – Observations avant validation**

Afin de valider la modification lors de son prochain conseil syndical, le SIRS a demandé à chaque conseil municipal d'émettre leurs observations sur le projet.

Madame LEMERCIER donne lecture du projet de modification des statuts du SIRS ainsi que des observations formulées par le conseil municipal de FOURNIVAL

#### **Après analyse et avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal**

- **EMET** les observations suivantes :
  - ARTICLE 8 : Ajouter : « ...les frais d'énergie et les frais d'entretien sont à charge des communes... »*
  - ARTICLE 12 : remplacer la phrase « Le syndicat s'assurera d'une juste répartition du nombre de classe entre les trois communes » par « Le syndicat s'assurera d'une juste répartition du nombre de classe et des services en accord avec les trois communes »*
  - Créer un ARTICLE 13 indiquant que toute modification des clés de répartition financière devra être adoptée à l'unanimité.*
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier la présente délibération au syndicat de regroupement scolaire.

#### **7. CCPP- Entretien des voiries - 2024**

Dans le cadre du groupement de commandes pour l'entretien des voiries communales, la CCPP effectue le recensement annuel des prévisions de travaux.

Pour 2024, le conseil municipal ne prévoit pas de travaux d'entretien et de gravillonnage.

#### **8. Travaux à prévoir et validation de devis**

##### **Fin des sanitaires au bâtiment**

Plusieurs créneaux seront définis pour que les travaux soient terminés pour le 30 Avril 2024.

##### **Sanitaires de l'école**

Des devis sont en cours d'élaboration pour le remplacement des urinoirs par un petit WC.

##### **Remplacement de l'éclairage du bâtiment communal**

Une consultation a été lancée pour le remplacement de l'éclairage dans le bâtiment communal.

#### **Après examen détaillé des propositions commerciales, le conseil municipal à l'unanimité :**

- **VALIDE** la proposition commerciale de l'entreprise OCS pour un montant HT de 3844.51€

**Tombe à réparer**

Monsieur le maire donne lecture d'une demande de Monsieur le Maire de SAINT-REMY-EN-L'EAU qui lui indique qu'une dalle descellée laisse apparaître le caveau sur une tombe appartenant à une famille qui serait originaire de VALESCOURT.

Monsieur le Maire indique avoir pris les renseignements et cette famille était bien de VALESCOURT au moment des inhumations.

Monsieur le Maire indique que le coût de la réparation serait d'environ 200€ et propose que la commune prenne en charge ces travaux.

**Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote.**

**Après avoir délibéré, le conseil municipal avec 7 Abstentions et 1 contre :**

- **REFUSE** la proposition de Monsieur le Maire

**Enfouissement « Rue de Clermont »**

Les bordures de trottoirs affaissées vont être reprises par les entreprises.

**9. Acceptation de dons**

Comme indiqué lors de la dernière réunion la commune a reçu des dons suivants :

50€ par Madame VAILLANT

50€ par Monsieur CANNY

Le centre de finances publiques demande l'autorisation du conseil municipal pour procéder l'acceptation des dons.

**Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à encaisser les sommes versées

**10. Budget 2023 – Restes à réaliser**

**11. Crédits de report 2024**

Vu les opérations d'investissement non achevées au 31 Décembre 2023,

Vu les factures restant à mandater sur ces opérations

Afin de permettre les écritures comptables avant le vote du budget primitif

Les restes à réaliser 2023 à inscrire aux crédits de reports 2024 sont les suivants :

**RECETTES :** Néant

**DEPENSES**

Opération 63 : ACHAT EQUIPEMENT : 2 837.44€

Opération 67 : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : 1 160.37€

Total des dépenses restant à Réaliser en 2023: **3 997.81€**

**En l'absence d'observations, après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :**

- **INSCRIT** les sommes détaillées ci-dessus en Crédits de report 2023 en section d'investissement du budget.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision à Madame le Receveur du centre des finances publiques de SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE.

### **12. Préparation du Budget 2024- Débat d'orientation budgétaire**

Vu les résultats 2023,  
Vu les opérations en cours et les accords de subventions obtenus,  
Vu la nécessité de maintenir en bon état le patrimoine communal,  
Vu la nécessité de maintenir en état la voirie communale,  
Vu la nécessité de maintenir un service public à la population

**Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de maintenir les recettes en communales
- **PREVOIT** les crédits suffisants et nécessaires au bon fonctionnement des services.
- **PREVOIT** les crédits suffisants et nécessaires à l'entretien et la maintenance des biens communaux :
  - Bâtiments
  - Matériels
  - Voirie et réseaux
  - Terrains
- **PREVOIT** les crédits nécessaires à l'exercice compétence de l'Action sociale.
- **INSCRIT** les sommes nécessaires à la réalisation et à l'entretien des opérations d'investissements pour l'année :
  - Achat de Matériel
  - Enfouissement de réseaux
    - Rue de Clermont
    - Rue de Beauvais
  - Aménagement de sécurité routière RD158
  - Travaux de calibrage et bordures « Rue de Beauvais »

### **13. Manifestations communales**

#### **Bilan des manifestations**

Le conseil tire le bilan de la fête des lumières et des vœux.

De bons retours ont été faits par les participants. Les quantités commandées seront ajustées pour une meilleure organisation.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de proposer une animation pour la prochaine édition de la fête des lumières lors du prochain conseil municipal.

**Prévision et organisation 2024**

**Repas des Aînés**

Les aînés du village ont été invités pour partager le traditionnel repas annuel, le dimanche 24 mars 2024  
La commission « Fêtes et Cérémonies » prépare activement cette journée.

**Sortie des aînés**

Une journée sera organisée un mercredi de juin.

**Parcours du Cœur**

Pour la prévention des maladies cardio-vasculaires, une matinée « MARCHÉ ou VELO » sera organisée le dimanche 7 avril 2024.

2 Parcours seront proposés pour s'adapter à tous les participants. (4 à 5 kms et 8 à 10kms).

Une réunion aura lieu le lundi 04 Mars à 18H pour finaliser l'organisation.

**Brocante**

Cette manifestation aura lieu le dimanche 26 mai.

Le conseil se renseigne pour la venue d'un Food-truck pour la restauration.

La buvette sera gérée par le comité des fêtes.

**Repas du village**

Cette manifestation aura lieu le samedi 07 septembre 2024.

Diverses propositions seront demandées pour valider le choix du menu lors de la prochaine réunion.

**Concours de pétanque**

Le conseil réfléchit à l'organisation d'un concours amical le dimanche 08 septembre.

**Fête des Lumières**

La date du 14 décembre est retenue pour la prochaine édition.

**14. Questions et Informations diverses**

**Nature en Chemin**

Une visite sur site avec les agriculteurs pour valider les implantations des haies aura lieu le jeudi 15 Février 2024.

Des plantations sur les voies et parcelles communales sont également éligibles à l'opération « Nature en chemin ».

Le conseil envisage la plantation de haies « Rue de Saint-Just » et d'arbres fruitiers à proximité du calvaire, du terrain de tennis et en face les points d'apport volontaires du tri sélectif.

**Plantation sur la place d'un grand sapin**

Pour économiser l'achat annuel, un devis a été demandé pour la plantation d'un grand sapin sur la place.

**Bâtiment communal**

La partie du bâtiment laissée à disposition de Monsieur Jacques LADAM a été vidée. La levée de l'usufruit va donc pouvoir être faite.

Monsieur le Maire propose de nommer le bâtiment communal : *L'atelier Jacques LADAM.*

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.  
Une cérémonie sera faite lors du 14 Juillet.

**Achat fioul**

Pour pallier aux ruptures rencontrées, un remplissage complet des cuves sera effectué systématiquement chaque été et un complément sera effectué en janvier de chaque année. Monsieur le Maire a remercié la société DECAUX pour sa réactivité pour la remise en fonction du chauffage de l'école sous 3 heures.

**SE60**

Monsieur le Maire indique au conseil un manque de communication et de suivi dans les dossiers gérés par le SE60 notamment dans le dossier des panneaux photovoltaïques.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a sollicité une rencontre avec le Président du SE60, Monsieur Éric GUERIN.

**Zone ENR**

Dans la procédure de détermination des zones communales d'accélération des énergies renouvelables, une concertation publique doit être organisée.

**Taille des tilleuls**

L'entreprise intervient le 12 et 13 février 2024.

Un broyeur sera loué auprès de la CCPP pour faciliter l'enlèvement des branchages.

**Pose de poteaux**

L'implantation sera faite pour finaliser la pose des poteaux sur le trottoir à l'angle de la rue de la mairie et la rue du 08 mai.

**Catadioptre**

Un dispositif réfléchissant a été arraché au niveau d'un passage piéton. Il sera réinstallé.

**Maison communale**

Pour faciliter les états des lieux lors des prêts de la salle aux habitants, Monsieur WARME appelle à la vigilance des conseillers sur le rangement du matériel, des boissons, etc. après les manifestations communales.

Monsieur CANNY demande qu'un rangement et tri soit fait dans l'arrière cuisine pour faire un listing exhaustif du matériel et des consommables (serviettes, gobelets...) à disposition.

*Prochain conseil municipal : le mardi 02 avril*

**A noter dans vos agendas, les prochaines manifestations communales :**

**-Dimanche 24 mars :**

*Repas des aînés*

**-Dimanche 07 avril :**

*Les parcours du cœur*

**-Mercredi 08 mai à 10H00 :**

*Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945*

**MAIRIE DE  
VALESCOURT**

DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de CLERMONT  
60130 VALESCOURT  
Tél 03 44 78 51 33

**Conseil Municipal**  
**Procès-verbal de séance**

République Française

-Dimanche 26 mai :

*Brocante*

-Dimanche 14 juillet à 10H00 :

*Cérémonie patriotique de la fête nationale  
Remise des bons d'achats aux jeunes entrant au collège  
Inauguration de l'atelier Jacques LADAM*

-Samedi 07 septembre :

*Repas du village*

-Dimanche 08 septembre :

*Concours amical de pétanque (à confirmer)*

-Lundi 11 novembre à 10H00 :

*Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918  
Remise des récompenses aux jeunes diplômés*

-Samedi 14 Décembre :

*Fête des Lumières*